

Demande de soutien financier pour la formation continue sous la forme de prêt sans intérêts

Informations générales

Le soutien financier de la relève professionnelle est une décision de principe dans le cadre de la politique associative qui a été prise par le Comité central de l'Union Professionnelle Suisse de la Viande UPSV dans le but de promouvoir la formation professionnelle continue de la relève dans notre secteur. Le financement des prestations de soutien se fait à partir du Fonds pour la formation afin de favoriser la formation professionnelle au sein de l'UPS SV.

But du prêt

Le prêt sans intérêt est accordé aux participants au cours préparatoire pour l'examen professionnel et aux candidats à l'examen professionnel supérieur, pour le montant des frais de cours et d'examen. Pour les candidats à des formations supérieures d'un niveau comparable dont le but est d'atteindre avec succès la fin d'une formation professionnelle spécifique dans la viande, un prêt sans intérêt unique d'un total maximum de CHF 5'000.- peut être octroyé suite à une demande correspondante. Dans les deux cas, le prêt doit être remboursé à l'UPS SV au plus tard dans les 5 ans qui suivent son octroi. Si la formation devait être interrompue, le prêt devrait être remboursé pour le montant des frais de cours remboursés, resp. des coûts de l'examen, et cela dans le délai d'un mois. Si le montant du prêt devait être utilisé pour d'autres dépenses que le but initial, l'emprunteur est tenu pour responsable des éventuels dommages qui pourraient en résulter.

Demande

Nom	
Prénom	
Date de naissance	
Numéro AVS	
Adresse	
Numéro de téléphone	
Mail	
Nom de la banque, filiale	
Coordonnées bancaires	
Montant du prêt	
Lieu, date	
Signature	

Documents à soumettre

- Confirmation de l'institution de formation concernée que vous êtes inscrit pour le cours
- Un extrait de l'Office des poursuites qui ne soit pas plus ancien que 3 mois

Base juridique

Règlement du 24.6.2015 concernant le soutien financier de la relève professionnelle dans la branche carnée pour la formation professionnelle supérieure